



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Guatemala

Question écrite n° 69151

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la lutte contre l'impunité au Guatemala. D'après un rapport d'Amnesty International, les personnes qui s'efforcent d'enquêter sur des crimes continuent à se heurter à des obstacles judiciaires et d'être victimes de harcèlement et d'actes d'intimidation, ainsi que d'agressions de plus en plus fréquentes. C'est pourquoi il aimerait connaître les moyens mis en oeuvre pour faire avancer les procédures engagées en vue de punir les responsables d'actes individuels ou de massacres commis par le passé.

Texte de la réponse

Le rapport d'Amnesty International 2001 reflète les mêmes préoccupations que celles exprimées par celui de la Mission des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA), rendu public le 3 septembre. Celui-ci accuse des responsables politiques locaux, des membres des forces armées et la police nationale civile d'être à l'origine de nombre d'actes d'intimidation et de violation du droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. L'amplification des menaces et violences à l'encontre des magistrats, des témoins dans plusieurs affaires et de personnes dont l'activité touche à la promotion et à la défense des droits de l'homme amène la MINUGUA à penser qu'il s'agit d'une politique d'intimidation systématique. La France est très attachée aux accords de paix qu'elle a parrainés et appuie les travaux menés par la MINUGUA, le « projet de récupération de la mémoire historique » et la « commission pour l'éclaircissement historique ». Elle est d'ailleurs à l'origine d'une démarche de l'Union européenne auprès du président Portillo au mois de mai dernier visant à lui rappeler les engagements des accords de paix. La condamnation à de très lourdes peines des personnes (dont trois militaires) accusées du meurtre de monseigneur Gerardi et le remaniement ministériel important du mois de décembre sont cependant porteurs d'espoirs. La France, comme la communauté internationale, restera attentive à la situation des droits de l'homme au Guatemala.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69151

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6548

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 435